

## **Note d'information fédérale**

**janvier 2005 - n° 154**

***La FFSA vous souhaite  
ses meilleurs vœux pour  
l'année 2005.***

### **1 Calendrier des régates 2005**

Le calendrier des régates se déroulant en France en 2005 peut être consulté sur le site internet de la FFSA : Espace club > Calendriers > Calendrier de la FFSA

Afin de nous permettre de tenir à jour tout au long de l'année un calendrier fiable, nous encourageons vivement les organisateurs à nous faire part de modifications qu'ils souhaiteraient apporter en cours de saison.

### **2 Randonnée FISA 2005**

La randonnée organisée chaque année par la FISA se déroulera en 2005 au Pays Bas du 18 au 26 juin. Les participants rallieront Rotterdam à Amsterdam en passant par Delft et Leiden (160km). La date de clôture des inscriptions est fixée au 1<sup>er</sup> février. Des renseignements complémentaires sont disponibles sur le site internet : [www.fisatour2005.knrb.nl](http://www.fisatour2005.knrb.nl) ou auprès de Hanneke Hermans, présidente du comité d'organisation, au 00 31 71 5175784 ou par e-mail : [fisatour2005@knrb.nl](mailto:fisatour2005@knrb.nl)

### **3 Formation aviron de mer**

La prochaine formation "Entraîneur fédéral Aviron de mer" se déroulera au CREPS de Dinard et au club de la Société nautique de la Baie de Saint Malo du lundi 21 mars au samedi 26 mars 2005.

Rappel : le diplôme Entraîneur fédéral est un diplôme homologué qui permet d'encadrer contre rémunération dans certaines conditions définies dans le règlement de sécurité de la FFSA.

La fiche détaillant cette formation ainsi que la fiche d'inscription à retourner à la FFSA avant le 27 janvier 2005 sont à télécharger du site internet de la FFSA : Espace club > Formation - Emploi > Calendrier et documentation > Fiches d'information.

### **4 Préparation au BEES 1**

La FFSA propose une formation pour préparer la prochaine session de la partie spécifique aviron de l'examen du Brevet d'Etat d'Educateur Sportif 1<sup>er</sup> degré. Cette formation aura lieu du 9 au 13 mai au CREPS de Mâcon. L'examen se déroulera du 23 au 26 mai 2005.

La fiche d'information sur cette préparation à l'examen ainsi que la fiche d'inscription à retourner à la FFSA avant le 23 mars 2005 sont à télécharger du site internet de la FFSA : Espace club > Formation - Emploi > Calendrier et documentation > Fiches d'information.

### **5 Abonnements collectifs à l'aviron magazine**

Les formulaires pour les abonnements collectifs à L'Aviron Magazine peuvent être téléchargés du site internet de la FFSA : Espace club > Boutique > Les publications fédérales.

### **6 Fête du nautisme**

En 2005, la Fête du nautisme se déroulera le week-end des 21 et 22 mai.

L'année dernière, 9 % des plus de 200 000 personnes venues découvrir une activité nautique à cette occasion ont pratiqué l'aviron, classant notre discipline au 4<sup>e</sup> rang des activités plébiscitées.

Cet événement est en priorité destiné au grand public. Le printemps est la période idéale pour attirer de nouveaux pratiquants et nous engageons vivement les associations à prendre part à cette fête pour assurer la promotion des clubs et celle de l'aviron en général. Ceux qui ont déjà prévu d'organiser une manifestation ce même jour peuvent rejoindre la fête même si la manifestation concerne des pratiquants confirmés.

Pour tout renseignement complémentaire sur la fête du nautisme, consulter le site internet : [www.fetedunautisme.com](http://www.fetedunautisme.com) ou contacter les organisateurs par téléphone au : 0 820 820 154.

## **7 Partenariat FFSA – Association Française des Hémophiles**

La FFSA a renouvelé son soutien à l'Association française des hémophiles. Le but est de sensibiliser le grand public à cette maladie en rappelant l'importance pour les hémophiles de pratiquer un sport adapté tel que peut l'être l'aviron.

À l'occasion de la Journée mondiale du 17 avril, les clubs intéressés pourront accueillir des pratiquants hémophiles avec le concours de comités régionaux de l'AFH. Ces animations feront l'objet de communiqués de presse.

Les clubs intéressés peuvent contacter Sylvie Matthews à la FFSA.

## **8 Saisie des licences**

Il est rappelé aux clubs que l'adresse personnelle de chaque licencié doit impérativement figurer sur sa licence.

Les groupements sportifs ont en effet l'obligation d'informer leurs membres des garanties d'assurance souscrites lors de leur adhésion. Ces garanties figurent dans le document envoyé avec la licence. Si la licence est envoyée à l'adresse du club, il ne peut être démontré que celui-ci a informé le licencié des garanties souscrites.

### **FÉDÉRATION FRANÇAISE DES SOCIÉTÉS D'AVIRON**

17 boulevard de la Marne, 94736 Nogent sur Marne Cedex

www.avironfrance.asso.fr - e-mail : ffsa@avironfrance.asso.fr - Tél. : 01 45 14 26 40 – Fax : 01 48 75 78 75